

Réunion du 20 août 2009

Présents : Christian SIMON, Jean-Claude RAFFIN, Xavier LETT, Pascal POILANE, Alain MARNEZY, Christian VALLIER, René RATEL, François CHEMIN, Pierre VALLERIX, Roland AVENIERE, Olivier DESSERICH, Jacques TONDA, Christian CHIALE, Nicole PETIT.

Procuration de L. BILLARD à N. PETIT

Le Président ouvre la séance à 20 H 30 et propose d'examiner les questions inscrites à l'ordre du jour.

Monsieur le Président fait part d'une demande faite par lettre recommandée du maire de la commune d'Avrieux lui demandant d'inscrire à l'ordre du jour de la réunion un point sur les modalités de livraison de bois à la STEP. Après avoir répondu que ce point serait examiné dans les questions diverses, le Président indique que le secrétariat du SICM a reçu un coup de téléphone annonçant que les représentants d'Avrieux ne seraient pas présents à la réunion et il décide donc que ce point sera reporté à la réunion du mois de septembre.

1-ASSAINISSEMENT

- signature avenant négatif marché construction négatif n°3 marché de construction de la STEP

Le Comité accepte l'avenant n°3 au marché de construction de la STEP et autorise le Président à le signer. Le marché passe donc de 9 234 760,77 €HT à 9 225 648,53 €HT soit une diminution de 9 112,24 €HT.

- Signature marché de travaux Loutraz Est à Modane (Tranche 1)

Sur proposition de la commission d'ouverture des plis, le Comité autorise le Président à signer le marché avec le groupement d'entreprises Martoïa / Casarin pour un montant de 212 059,50 €HT.

-Signature du marché de travaux complémentaire rue Lieutenant Gabriel Barret à Fourneaux

Le Comité autorise le Président à signer le marché complémentaire avec l'entreprise Martoïa pour un montant de 18 374,05 €HT. Ce marché correspond à la reprise, dans la rue G. Barret, du collecteur intercommunal d'assainissement reliant Valfréjus à la STEP.

- *Commande d'une étude sur l'opportunité de passer en régie pour l'exploitation du service Assainissement*

La phase de réalisation des travaux d'assainissement s'approchant de son terme, il convient désormais de réfléchir à l'opportunité de gérer le service par l'intermédiaire d'une régie. Pour ce faire, il convient de commander une étude d'aide à la décision.

- *Reversement d'une aide de l'Agence de l'Eau pour le Conseil général*

Concernant les travaux de Loutraz Est, le Comité autorise le conseil Général à percevoir pour le compte du SICM la subvention de l'agence de l'Eau et à lui reverser ensuite.

2-ADMINISTRATION GENERALE

- *Signature d'une convention avec l'Association Foncière Pastorale Modane Périphérie*

Le Président fait part aux membres du Comité de la demande au Président de l'AFP Modane Périphérie de confier au SICM l'élaboration et le suivi du budget de l'AFP, tâche qui était autrefois confiée aux services de la Trésorerie et qui ne peut plus être maintenue du fait du manque d'effectifs.

Le Comité refuse cette demande et demande à l'AFP de se rapprocher des services municipaux de Modane.

- *Augmentation du temps de travail d'un adjoint administratif de 75 à 80 %*

Le Comité autorise l'augmentation du temps de travail d'un adjoint administratif de 75 à 80 % du fait de la prise en charge par cet agent de la saisie des mandats du service Assainissement.

- *Mise en place de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences*

Le Comité est informé de la mise de cet outil de gestion du personnel. Cela implique la mise en œuvre de fiches de postes précises pour tous les agents permettant d'élaborer un plan de formation global et une meilleure gestion des carrières, de l'avancement, de la masse salariale et du régime indemnitaire. Un comité de pilotage est créé composé de Mlle Billard et de MM. Simon, Lett, Chemin et Vallerix ainsi que du Secrétaire général.

3-OPAH

- *Bilan et perspectives*

M. Chemin présente aux membres du Comité le bilan largement positif de l'opération de réhabilitation de l'habitat menée depuis ces 3 dernières années sur le canton de Modane en expliquant qu'environ 140 logements ont pu être réhabilités pour un coût total de travaux de plus de 2 millions d'€(et un taux moyen de 28 % de subventions).

Le Comité décide donc se rapprocher du canton de St Michel de Maurienne pour étudier les possibilités de reproduire une telle opération.

4-PISCINE

- *Création d'un poste de vacataire pour le ménage pendant l'été*

Le Comité décide la création d'un poste de vacataire pour assurer les heures de ménage de la piscine pendant l'été quand certains agents sont en congé.

5- ZONES INDUSTRIELLES

- *Signature promesse de vente de parcelles situées à la ZI La Praz*

Le Comité autorise le Président à signer une promesse de vente de parcelles d'une superficie approximative de 500 m² et situées sur la zone industrielle de la Praz pour le compte du Conseil général dans le cadre du projet de déplacement de la RD 215.

- Signature baux de location bâtiments SAI et Doppelmayr

Le Comité autorise le Président à signer les baux de location des bâtiments SAI et Doppelmayr avec l'entreprise Doppelmayr.

5- DIVERS

- Point d'information sur les subventions

Le Président informe le comité des demandes de subventions revues à la baisse par l'USM ainsi que par l'association Terra Modana du fait de recettes plus importantes qu'escomptées dans le cadre de leurs manifestations.

- Signature d'un Contrat d'Accompagnement dans l'emploi pour le service PRJ

Le Comité autorise le Président à signer un Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi en vue de consolider l'emploi de directrice adjointe du PRJ.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance.

Le Président
C. SIMON